

**Enquête publique complémentaire à titre de régularisation de la procédure d'instruction relative à la demande d'autorisation d'exploitation d'une carrière de roches massives, d'une installation de traitement de matériaux et d'une aire de transit de produits minéraux à ANGLEFORT, lieux-dits « Combe Debost », « Combe d'Enfer » et « Combe Masson », présentée par la SAS Carrières de Saint-Cyr.**

**Observations du public déposées sur la boîte fonctionnelle ([pref-environnement@ain.gouv.fr](mailto:pref-environnement@ain.gouv.fr)) de la préfecture**

**Journée du 21 juin 2022**

-- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] observations relatives à l'enquête publique complémentaire de la carrière St Cyr d'Anglefort  
Date : Tue, 21 Jun 2022 09:54:10 +0200  
De : [emeline.morel@lilo.org](mailto:emeline.morel@lilo.org)  
Pour : [pref-environnement@ain.gouv.fr](mailto:pref-environnement@ain.gouv.fr)  
Copie à : sophie.savoie <[sophie.savoie@protonmail.com](mailto:sophie.savoie@protonmail.com)>, Emeline Morel <[emeline.morel@lilo.org](mailto:emeline.morel@lilo.org)>

Monsieur le commissaire enquêteur,

En tant qu'habitante de la vallée, je souhaite participer à l'enquête publique concernant la carrière de St Cyr d'Anglefort.

Tout d'abord cette carrière se trouve dans une zone écologique sensible à proximité immédiate de plusieurs ZNIEFF type 1 et 2 et zones Natura 2000 où nous simples citoyens locaux avons des restrictions d'utilisation pour respecter la protection de la faune et de la flore. Il est difficile alors de concevoir que l'activité humaine des locaux sur ces zones est réglementée mais qu'à contrario une exploitation de l'environnement qui le modifie et impact directement la faune et la flore soit autorisée. Pour que ce monde évolue il est grand temps de faire passer l'environnement avant les profits.

De plus, j'aimerais revenir sur les études d'impact de cette carrières qu'ils soient visuels, sonores concernant la qualité de l'air et le trafic.

La vallée du Haut Rhône est en plein accroissement touristique avec une attention particulière pour que ce tourisme se fasse de manière écologique avec des circuits vélo par exemple, la carrière St Cyr est visible depuis beaucoup de ces points de vue qu'ils soient en hauteur au dessus des communes de Motz et Serrières en Chautagne ou bien le long du Rhône où se développe la Via Rhôna.

Il serait également intéressant de refaire des mesures de trafic routier, notamment entre Seyssel et la carrière en comparant entre un jour d'ouverture et de fermeture de la carrière. En effet, pour avoir participé à ce genre de comptage, les camions bennes (représentatifs des camions utilisés pour les transports de l'exploitation) représentent une grosse partie du trafic routier des poids lourds. Ces camions roulent particulièrement vite (arrivée nord de Seyssel avec radar pédagogique et traversée d'Anglefort), ces passages à répétition et à vive allure auront des impacts sur les habitations et l'état de la voirie.

Concernant la qualité de l'air, qui est une préoccupation chez les habitants de la vallée. Les analyse faites proviennent d'un village trop

éloigné de la carrière St Cyr, qui en plus à une situation géographique différente car moins enclavé entre 2 montagnes. Ces relevés devraient être fait entre Seyssel et Anglefort/ Serrières en Chautagne à basse et moyenne altitude.

Nous sommes dans une zone déjà affectée par l'exploitation de 2 carrières (carrière du Val de Fier et carrière de Planaz) qui ont un impact fort sur l'environnement et la défiguration du relief.

Merci pour la prise en compte de ce message.

Signé une habitante inquiète de l'avenir de son territoire.

Emeline Morel

-----  
J'utilise Lilo, le moteur de recherche qui finance des projets sociaux et environnementaux et sa messagerie mail qui minimise mon impact carbone  
[https://www.lilo.org?utm\\_source=maillilo](https://www.lilo.org?utm_source=maillilo)